

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 septembre 2006  
(convocation du 11 septembre 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Septembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. TAVART Jean-Michel.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André  
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain  
M. CANIVENC René à M. NEUVILLE Michel

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DELAUNAY Michèle

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association du Festival International du Film d'Histoire - Organisation de la  
17ème édition du festival du 21 au 27 novembre 2006 à Pessac - Subvention de  
la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur GUILLEMOTEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 17<sup>ème</sup> édition du Festival International du Film d'Histoire se déroulera à Pessac du 21 au 27 novembre 2006, sur le thème : " Douce France ? ". Comme chaque année, une sélection de grande qualité sera proposée aux 18 000 visiteurs, comprenant une soixantaine de films de fiction (grands classiques, films rares, films récents) et plus de vingt documentaires.

De nombreuses personnalités sont attendues pour participer aux débats et conférences, parmi lesquelles Max Gallo, Jean-François Khan, Françoise Chandernagor, George Steiner, Jean Lacouture. La présence de nombreux intervenants français et étrangers font de cette manifestation un évènement médiatique qui contribue au rayonnement culturel de l'agglomération.

Durant la manifestation sera également organisée la remise du Prix du Film d'Histoire, comprenant les deux catégories films de cinéma et documentaires. Cette compétition internationale de films permet de découvrir des œuvres en avant-première et de récompenser les meilleures réalisations.

L'ouverture en 2006 de deux salles supplémentaires au Cinéma Jean Eustache va concourir à l'amélioration des capacités d'accueil et permettre d'augmenter la fréquentation. En 2005, la fréquentation avait déjà enregistré une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente.

L'arrivée d'une centaine d'invités accueillis pendant le festival ainsi qu'une part non négligeable (10%) du public qui est extérieur à la région, ont eu un impact positif sur l'hébergement hôtelier.

De plus, le Festival sollicite les entreprises de l'agglomération bordelaise pour la réalisation de nombreuses prestations : sociétés de traiteur, régie son et lumière, sociétés d'autocar, travaux d'imprimerie et diffusion de supports presse, location et montage de chapiteaux, nettoyage et sécurité pour un budget de près de 170 000 €.

La Communauté Urbaine est sollicitée pour apporter son soutien financier à hauteur de 57 000 € aux côtés des autres partenaires publics, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. s'élevant à 479 917 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T.	RECETTES	€ H.T.
Fournitures, location	111 907	Ventes diverses	3 900
Honoraires	42 000	Entrées – Espace publicitaire	34 000
Personnel extérieur	41 000	Sponsoring	63 000
Publicité	50 461	Mécénat	10 033
Déplacements - transports	59 500	D.R.A.C.	39 000
Frais postaux – divers (impôts, amortissements)	19 049	Rectorat	4 500
Salaires et charges	156 000	Conseil Régional	57 000
		Conseil Général	106 714
<b>TOTAL</b>	<b>479 917</b>	Communauté Urbaine	57 000
		Mairie de Pessac	103 000
		Contrat de Ville	1 500
		Adhésions	270
		<b>TOTAL</b>	<b>479 917</b>

La Ville de Pessac a confirmé sa participation à hauteur de 103 000 € en fonctionnement et la Direction Régionale pour les Affaires Culturelles pour 39 000 €. Le Conseil Régional d'Aquitaine, pour sa part, a voté lors de sa Commission Permanente du 17 juillet 2006 une subvention d'un montant de 53 000 € et le Conseil Général prévoit de proposer à une prochaine Commission Permanente, la reconduction de son soutien, soit 84 000 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux, qui accompagne régulièrement cette manifestation depuis 2000 à hauteur de 53 358 € pourrait reconduire sa participation en 2006. Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 53 358 € à l'Association du Festival International du Film d'Histoire pour l'organisation du 17<sup>ème</sup> Festival du Film d'Histoire de Pessac qui se déroulera du 21 au 27 novembre 2006,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 33 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 septembre 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
12 OCTOBRE 2006**

**M. JEAN-CHARLES BRON**

